

L'association de défense de la voie verte Crassier-Divonne propose une solution inédite par Gérard Dous; le 19/12/2019. Le Dauphiné Libéré.

<https://www.ledauphine.com/edition-genevois-chablais-bellegarde-pays-de-gex/2019/12/19/l-association-de-defense-de-la-voie-verte-crassier-divonne-propose-une-solution-inedite>

Sans rejeter la solution d'un bus pour la ligne Gex-Nyon, l'Association de défense de la voie verte Crassier-Divonne conteste l'engagement des deniers publics et veut défendre la qualité de vie.

Elle propose de passer par Chavannes-de-bogis et Bogis-Bossey.

Sébastien Diez et Philippe Lhorte, habitent tout deux Crassy.

Ils sont venus s'y installer en famille pour la qualité de vie.

Aussi lorsqu'ils ont appris le projet de la CAPG (Communauté d'agglomération du pays de Gex), de créer une voie nouvelle pour livrer passage aux bus de la nouvelle ligne Gex-Nyon, en parallèle de la voie verte, ils ont décidé de se livrer à une étude et, pour la combattre, de fonder l'Association de préservation de la Voie Verte Divonne-Crassier (AP2VDC) présidée par Sébastien Diez, de prendre contact avec les autorités.

« C'est une régression par rapport à ce qui existe ! »

« Nous ne sommes pas opposés au bus, mais au projet, estimé à 3 millions d'euros, réalisé avec les deniers publics.

Nous sommes opposés à l'élargissement de la voie verte, à la construction d'une chaussée parallèle de 3,5m de large, les deux voies seraient alors éloignées de 1,5m à 0,5m selon les endroits. Soit une emprise contrainte de 10,60m à 11,60m, se terminant par un rond-point à l'arrivée à Crassier, souhaité par la commune française.

C'est une régression par rapport à ce qui existe !»

Pour les deux représentants de l'association, ce serait la bétonisation de la voie appréciée et fréquentée, mais fragile.

Pour appuyer leur argumentation, ils citent la pétition lancée et qui a réuni 675 signatures « venant des deux côtés de la frontière ».

Les défenseurs du patrimoine s'inquiétant de la disparition du pont à l'entrée de la voie.

Solution innovante

L'autre solution proposée consisterait à faire passer la ligne 818 par la douane de Chavannes-de-Bogis – alternative non étudiée par l'Agglo – et sa voie de bus prioritaire, puis de bifurquer en direction de Bogis-Bossey vers Crassier et Nyon.

Trajet vaudois ne bénéficiant d'aucune ligne de bus et « les premiers échos que nous avons recueillis sont favorables. »

Une alternative pouvant séduire des passagers dans les deux localités traversées et de rallier Nyon ou

Coppet, terminus du Léman Express.

« Nous l'avons testé, le trajet en temps est identique à la voie passant par Crassy », affirment-t-ils.

Reste à convaincre les communes et le canton de Vaud !

La voie dite des étangs n'est pas abandonnée

« L'impact environnemental est catastrophique pour trois bus le matin et autant le soir. Le bouchon à Crassy n'étant que d'environ un quart d'heure le matin, pour un coût de 3 millions d'euros avec un bénéfice limité. »

L'association déplore que la voie parallèle tronçonnerait le corridor écologique, montant vers le Jura. L'autre risque est que le secteur, qui est aussi un bassin-versant des eaux pluviales, puisse aggraver le risque d'inondation déjà connu est traité par des travaux.

Raisons suffisantes pour dialoguer – faute d'avoir été informés – avec les autorités : le maire de Divonne, Vincent Scatolin et Jean-François Obez, vice président de la CAPG en charge des transports.

« Nous avons effectué des comptages ainsi que des recherches, afin d'imaginer des alternatives. »

Une réunion récente avec les tenants du projet a abouti qui satisfait l'association : « nous serons associés aux discussions. Enfin, on nous a annoncé que l'alternative dite des étangs, n'était pas abandonnée - sans être adoubée par la CAPG - mais elle requiert l'aménagement d'une voie à travers champs et de rejoindre ensuite le carrefour Crassier-Nyon. Une solution qui est à son coût !

Si l'on doit absolument passer par Crassy, la solution serait d'aménager un feu alternatif sur la rue Étienne Déprez, lequel serait commandé à l'arrivée du bus, mais qu'il faudrait aussi combiner avec une réflexion d'aménagement du rond-point de l'aqueduc.

Là aussi il faudra persuader la commune Suisse voisine ».

Gérard Dous

<http://voie-verte-divonne-crassier.com>